



MOPAR Premium Diesel Fuel Treatment

FCA Canada Inc.

référence: 677

Version Num: 3.11

Fiche de données de sécurité selon les exigences du SIMDUT 2015

Chemwatch Code d'alerte du risque: 3

Date d'émission: 09/21/2022

Date d'impression: 09/21/2022

L.GHS.CAN.FR

SECTION 1 Identification

Identificateur de produit

Nom du produit	MOPAR Premium Diesel Fuel Treatment
Synonymes	68621344AA, 68629555AA
Autres moyens d'identification	Pas Disponible

Utilisation recommandée de la substance chimique et les restrictions sur l'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes :	Fuel additive.
--	----------------

Nom, adresse et numéro de téléphone du fabricant du produit chimique, importateur et autre partie responsable

Nom commercial de l'entreprise	FCA Canada Inc.	Mopar (FCA US LLC Service & Customer Care Division)	Mopar (FCA US LLC Service & Customer Care Division)
Adresse	CIMS 240-11-05 One Riverside Drive West Windsor ON N9A 5K3 Canada	26311 Lawerence Avenue, Center Line Michigan 48015 United States	26311 Lawerence Avenue, Center Line Michigan 48015 United States
Téléphone	1-800-846-6727	1-800-846-6727	1-800-846-6727
Fax	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Site Internet	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Courriel	moparsds@fcagroup.com	moparsds@fcagroup.com	moparsds@fcagroup.com

Numéros de téléphone d'urgence

Association / Organisation	CHEMTREC	CHEMTREC	CHEMTREC
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	+1 703-741-5970	+1 703-741-5970	+1 703-741-5970
Autres numéros de téléphone d'urgence	Pas Disponible	248-512-8002	248-512-8002

SECTION 2 Identification des dangers

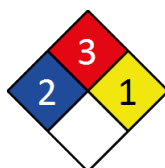
Classification de la substance ou du mélange

Estimations de Risque de Chemwatch

	Min	Max
Inflammabilité	1	1
Toxicité	1	1
Contact corporel	1	1
Réactivité	0	0
Chronique	3	3

0 = minimum
1 = Bas
2 = Modéré
3 = Haut
4 = Extrême

Diamant NFPA 704



Note : Les numéros de catégories de danger de la classification du SGH dans la section 2 de ces FDS ne doivent pas être utilisés pour remplir le diamant NFPA 704.

Symboles SIMDUT canadiennes



MOPAR Premium Diesel Fuel Treatment

Classification	Cancérogénicité, catégories de danger 1B, Liquides inflammables, catégorie de danger 4, Danger par aspiration, catégorie de danger 1
----------------	--

Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger	
Mention d'avertissement	Danger

Déclaration(s) sur les risques

H350	Peut provoquer le cancer .
H227	Liquide combustible
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Danger physique et risque pour la santé non classé ailleurs

Sans Objet

Déclarations de Sécurité: Général

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
P102	Tenir hors de portée des enfants
P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Déclarations de Sécurité: Prévention

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P280	Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Déclarations de Sécurité: Réponse

P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/un secouriste.
P331	NE PAS faire vomir
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser une mousse résistant à l'alcool ou une mousse de protéines normale pour l'extinction.

Déclarations de Sécurité: Stockage

P403	Stocker dans un endroit bien ventilé.
P405	Garder sous clef.

Déclarations de Sécurité: Élimination

P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux autorisé conformément à toute réglementation locale.
------	---

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Substances

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

Mélanges

Número CAS	%[poids]	Nom
64742-47-8*	50-70	<u>distillates, petroleum, light, hydrotreated</u>
27247-96-7*	10.5-21	<u>2-ethylhexyl nitrate</u>
64742-94-5*	3.5-7	<u>solvent naphtha petroleum, heavy aromatic</u>
64742-95-6.*	1.75-5.25	<u>naphtha petroleum, light aromatic solvent</u>
104-76-7*	1.75-5.25	<u>2-ethylhexanol</u>
64742-95-6.*	2-5	<u>Heavy Aromatic Naptha</u>
25551-13-7*	0.35-1.75	<u>trimethylbenzenes</u>
1330-20-7*	<0.7	<u>Xylene (mixed isomers)</u>
100-41-4*	<0.07	<u>ethylbenzene</u>
95-63-6*	<1.75	<u>1,2,4-trimethyl benzene</u>
98-82-8	<0.2	<u>cumène</u>
91-20-3*	0.35-1.75	<u>naphthalene</u>
108-67-8*	<0.07	<u>Mesitylene</u>

MOPAR Premium Diesel Fuel Treatment

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exacte (concentration) de la composition sont couverts par le secret de fabrication.

SECTION 4 Premiers secours

Description des premiers secours

Contact avec les yeux	Si ce produit entre en contact avec les yeux : ▸ Rincez la région touchée à l'eau. ▸ Si l'irritation persiste, consultez un médecin. ▸ Seule une personne qualifiée peut ôter les lentilles de contact après une blessure de l'œil.
Contact avec la peau	Si le produit entre en contact avec la peau: ▸ Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses. ▸ Laver les zones affectées à grand eau (et avec du savon si disponible). ▸ Rechercher un avis médical en cas d'irritation.
Inhalation	▸ En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré. ▸ En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires.
Ingestion	▸ Donnez un verre d'eau immédiatement. ▸ Les premiers soins ne sont généralement pas nécessaires. En cas de doute, contactez un centre anti-poisons ou un médecin. ▸ Si un vomissement spontané semble imminent ou survient, maintenir la tête du patient vers le bas, plus bas que ses hanches afin d'éviter une aspiration possible du vomit.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Tout produit aspiré durant un vomissement peut provoquer un dommage aux poumons. En conséquence, les vomissements ne doivent pas être induites mécaniquement or pharmacologiquement. Les moyens mécaniques doivent être utilisés s'il est considéré comme nécessaire pour vider le contenu de l'estomac; ceci inclut un lavage gastrique après une intubation endotrachéale. Si un vomissement spontané est survenu après l'ingestion, le patient doit être contrôlé pour des difficultés pulmonaires, car des effets négatifs de l'aspiration dans les poumons peuvent être retardés jusqu'à 48 heures.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

- Mousse.
- Poudre chimique sèche.
- BCF (lorsque le règlement le permet).
- Dioxyde de carbone.
- Eau pulvérisée - En cas de feux majeurs uniquement.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu	Évitez la contamination avec des agents oxydants, c'est-à-dire des nitrates, des acides oxydants, des agents de blanchiment au chlore, du chlore de piscine, etc., car une inflammation peut en résulter
------------------------	--

Équipement de protection spécial et précautions particulières pour les pompiers

Lutte Incendie	▸ Alerter les pompiers et leur indiquer l'endroit et la nature du risque. ▸ Porter un vêtement de protection complet avec un appareil respiratoire. ▸ Prévenir par tous les moyens, les éclaboussures d'entrer dans les drains et voies d'eau. ▸ Utiliser de l'eau fournie sous forme de spray fins pour contrôler le feu et refroidir les zones adjacentes. ▸ Eviter de répandre l'eau sur les plaques de liquide. ▸ NE PAS approcher des containers suspectés être chauds. ▸ Refroidir les containers exposés au feu avec des sprays d'eau depuis un endroit protégé. ▸ Si possible en toute sécurité, retirer les containers de l'itinéraire du feu.
Risque D'Incendie/Explosion	▸ Combustible. ▸ Faible risque si exposé à la chaleur ou à une flamme. ▸ Un échauffement peut provoquer une expansion ou une décomposition conduisant à une rupture violente des containers. ▸ Durant la combustion, peut émettre des fumées toxiques de monoxyde de carbone (CO). ▸ Les vapeurs contenant des produits combustibles peuvent être explosifs. Les produits de combustion comprennent: dioxyde de carbone (CO2) d'autres produits de pyrolyse typiques de la combustion des matières organiques. Peut émettre des fumées toxiques. Peut émettre des fumées corrosives.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eclaboussures Mineures	▸ Retirer toutes les sources d'allumage. ▸ Nettoyer immédiatement toutes les éclaboussures. ▸ Eviter de respirer les vapeurs et éviter un contact des yeux et de la peau.
------------------------	---

MOPAR Premium Diesel Fuel Treatment

	▶ Contrôler un contact personnel en utilisant un équipement de protection. ▶ Contenir et absorber les éclaboussures avec du sable, de la terre, un matériau inerte ou de la vermiculite. ▶ Essuyer. ▶ Placer dans un container adapté et étiqueté pour un traitement.
Eclaboussures Majeures	▶ Faire évacuer le personnel de la zone et se déplacer contre le vent. ▶ Alerter les pompiers et leur indiquer l'emplacement et la nature du risque. ▶ Porter un vêtement de protection pour tout le corps et muni d'un appareil respiratoire. ▶ Prévenir, par tous les moyens possibles, les éclaboussures de s'infiltrer dans les drains et les cours d'eau. ▶ Envisager une évacuation (ou se protéger en restant sur place). ▶ Ne pas fumer, pas de flammes nues ni de source d'inflammation. ▶ Augmenter la ventilation. ▶ Stopper les fuites si cette opération ne présente pas de risque. ▶ Spray et brouillard d'eau peuvent être utilisés pour disperser / absorber les vapeurs. ▶ Absorber et contenir les éclaboussures avec du sable, de la terre ou de la vermiculite. ▶ Collecter le produit récupérable dans des containers étiquetés pour ensuite les recycler. ▶ Collecter les résidus solides et les stocker hermétiquement dans des tonneaux à des fins de recyclage. ▶ Laver la zone et prévenir une entrée des ruissellements dans les drains. ▶ A la suite des opérations de nettoyage, décontaminer et blanchir tous les vêtements et les équipements de protection avant de les stocker pour une utilisation future. ▶ Si une contamination des drains ou des voies d'eau survient, prévenez les services d'urgence.

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Sure	▶ Evitez tout contact de la personne, même l'inhalation. ▶ Mettez des vêtements de protection qui protègent lorsqu'il y a risque d'exposition. Travaillez dans un endroit bien aéré. ▶ Evitez la concentration dans les trous et creux. ▶ NE rentrez PAS dans un espace confiné avant que l'air n'ait été contrôlé. ▶ Evitez de fumer, les lampes nues, la chaleur ou les sources d'incendie. ▶ Lors de la manipulation, NE buvez PAS, ne mangez pas et ne fumez pas. ▶ N'utilisez PAS des seaux en plastique. ▶ Evitez le contact avec des matériels incompatibles. ▶ Maintenez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. ▶ Evitez les dégâts matériels sur les récipients. ▶ Lavez-vous toujours les mains avec du savon et de l'eau après la manipulation. ▶ Les vêtements de travail doivent être lavés séparément. ▶ Respectez les règles d'usage et les conseils du fabricant pour le stockage et la manipulation ▶ L'air ambiant doit être régulièrement contrôlé selon les normes d'exposition afin que de bonnes conditions de travail soient maintenues. NE PAS permettre des vêtements humidifiés par le produit de demeurer en contact avec la peau.
Autres Données	▶ Conserver dans les containers d'origine. ▶ Conserver les containers scellés. ▶ Ne pas fumer, pas de lumière à nu ni de source d'allumage. ▶ Conserver dans une zone fraîche, sèche et bien ventilée. ▶ Conserver loin des produits incompatibles et des containers de nourriture. ▶ Protéger les containers contre des dommages physiques et vérifier régulièrement pour des fuites. ▶ Suivre les recommandations du fabricant pour le stockage et la manipulation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.
Incompatibilite de Stockage	Eviter une réaction avec des agents oxydants.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Canada - Yukon Permissible Concentrations for Airborne Contaminant Substances	distillates, petroleum, light, hydrotreated	Oil mist, mineral	5 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	distillates, petroleum, light, hydrotreated	Oil mist, mineral	5 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	distillates, petroleum, light, hydrotreated	Oil mist, mineral	5 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	distillates, petroleum, light, hydrotreated	Brouillard d'huile, minéral	5 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	distillates, petroleum, light, hydrotreated	Térébenthine et monoterpènes choisis	20 ppm	30 ppm	Pas Disponible	SEN

MOPAR Premium Diesel Fuel Treatment

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle	distillates, petroleum, light, hydrotreated	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: URT irr
Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle	distillates, petroleum, light, hydrotreated	Pas Disponible	5 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: URT irr
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	distillates, petroleum, light, hydrotreated	Mineral oil, excluding metal working fluids - Poorly and mildly refined	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: URT irr
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	distillates, petroleum, light, hydrotreated	Mineral oil, excluding metal working fluids - Pure, highly and severely refined	5 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: URT irr
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	distillates, petroleum, light, hydrotreated	Oil mist - mineral, mildly refined	0.2 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	distillates, petroleum, light, hydrotreated	Oil mist - mineral, severely refined	1 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques	distillates, petroleum, light, hydrotreated	Huile minérale, brouillards d'	5 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	distillates, petroleum, light, hydrotreated	Oil mist - mineral	5 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	TLV Basis: lung. As sampled by method that does not collect vapor.
Canada - Yukon Permissible Concentrations for Airborne Contaminant Substances	trimethylbenzenes	Trimethyl benzene	25 ppm / 120 mg/m3	180 mg/m3 / 35 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	trimethylbenzenes	Trimethyl benzene (mixed isomers)	25 ppm / 123 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	trimethylbenzenes	Trimethyl benzene (mixed isomer)	25 ppm	30 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	trimethylbenzenes	Triméthyl benzène (mélange d'isomères)	25 ppm	30 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle	trimethylbenzenes	Pas Disponible	25 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: CNS impair; asthma; hematologic eff
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	trimethylbenzenes	Trimethyl benzene (mixed isomers)	25 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: CNS impair; asthma; hematologic eff
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	trimethylbenzenes	Trimethyl benzene (mixed isomers)	25 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques	trimethylbenzenes	Triméthylbenzène	25 ppm / 123 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	trimethylbenzenes	Trimethyl benzene - Mixed isomers	25 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV Basis: central nervous system impairment; asthma; hematologic effects
Canada - Yukon Permissible Concentrations for Airborne Contaminant Substances	Xylene (mixed isomers)	Dimethylbenzene, see Xylene - Skin	100 ppm / 435 mg/m3	650 mg/m3 / 150 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	Xylene (mixed isomers)	Dimethylbenzene (Xylene, o,m & p isomers)	100 ppm / 434 mg/m3	651 mg/m3 / 150 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	Xylene (mixed isomers)	Xylene (o, m-, p-isomers)	100 ppm	150 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	Xylene (mixed isomers)	Xylène (isomères o, m, p)	100 ppm	150 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle	Xylene (mixed isomers)	Pas Disponible	100 ppm	150 ppm	Pas Disponible	TLV® Basis: URT & eye irr; CNS impair; BEI
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	Xylene (mixed isomers)	Xylene (all isomers)	100 ppm	150 ppm	Pas Disponible	TLV® Basis: URT & eye irr; CNS impair; BEI
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	Xylene (mixed isomers)	Xylene (o, m & p isomers)	100 ppm	150 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques	Xylene (mixed isomers)	Xylène (isomères o,m,p)	100 ppm / 434 mg/m3	651 mg/m3 / 150 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible

MOPAR Premium Diesel Fuel Treatment

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	Xylene (mixed isomers)	Xylene - Mixed isomers	100 ppm	150 ppm	Pas Disponible	TLV Basis: upper respiratory tract & eye irritation; central nervous system impairment. BEI
Canada - Yukon Permissible Concentrations for Airborne Contaminant Substances	ethylbenzene	Ethyl benzene	100 ppm / 435 mg/m3	545 mg/m3 / 125 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	ethylbenzene	Ethyl benzene	100 ppm / 434 mg/m3	543 mg/m3 / 125 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	ethylbenzene	Ethyl benzene	100 ppm	125 ppm	Pas Disponible	T20
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	ethylbenzene	Éthyle benzène	100 ppm	125 ppm	Pas Disponible	Annexe R
Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle	ethylbenzene	Pas Disponible	20 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: URT irr; kidney dam (nephropathy); cochlear impair; BEI
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	ethylbenzene	Ethyl benzene	20 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: URT irr; kidney dam (nephropathy); cochlear impair; BEI
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	ethylbenzene	Ethyl benzene	20 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques	ethylbenzene	Éthylbenzène	100 ppm / 434 mg/m3	543 mg/m3 / 125 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	ethylbenzene	Ethyl benzene	100 ppm	125 ppm	Pas Disponible	TLV Basis: upper respiratory tract irritation; central nervous system impairment; eye irritation. BEI
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	1,2,4-trimethyl benzene	Triméthyl benzène (mélange d'isomères)	25 ppm	30 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	1,2,4-trimethyl benzene	1,2,4-Trimethyl benzene	25 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV Basis: central nervous system impairment; asthma; hematologic effects
Canada - Yukon Permissible Concentrations for Airborne Contaminant Substances	cumène	Cumene - Skin	50 ppm / 245 mg/m3	365 mg/m3 / 75 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	cumène	Cumene	50 ppm / 246 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	cumène	Cumene	50 ppm	74 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	cumène	Cumène	50 ppm	74 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle	cumène	Pas Disponible	50 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: Eye, skin, & URT irr; CNS impair
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	cumène	Cumene	50 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: Eye, skin, & URT irr; CNS impair
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	cumène	Cumene	25 ppm	75 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques	cumène	Cumène	50 ppm / 246 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	cumène	Cumene	50 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV Basis: eye, skin & upper respiratory tract irritation; central nervous system impairment
Canada - Yukon Permissible Concentrations for Airborne Contaminant Substances	naphthalene	Naphthalene	10 ppm / 50 mg/m3	75 mg/m3 / 15 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	naphthalene	Naphthalene	10 ppm / 52 mg/m3	79 mg/m3 / 15 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	naphthalene	Naphthalene	10 ppm	15 ppm	Pas Disponible	Skin
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	naphthalene	Naphtalène	10 ppm	15 ppm	Pas Disponible	Peau
Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle	naphthalene	Pas Disponible	10 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: URT irr; cataracts; hemolytic anemia

MOPAR Premium Diesel Fuel Treatment

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	naphthalene	Naphthalene	10 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: URT irr; cataracts; hemolytic anemia
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	naphthalene	Naphthalene	10 ppm	15 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques	naphthalene	Naphtalène	10 ppm / 52 mg/m3	79 mg/m3 / 15 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Limites d'exposition professionnelle en Ontario	naphthalene	Particles (Insoluble or Poorly Soluble) Not Otherwise Specified (PNOS) (Respirable fraction)	3 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	(R) Respirable fraction: means that size fraction of the airborne particulate deposited in the gas-exchange region of the respiratory tract and collected during air sampling with a particle size-selective device that, (a) meets the ACGIH particle size-selective sampling criteria for airborne particulate matter; and (b) has the cut point of 4 µm at 50 per cent collection efficiency.
Canada - Limites d'exposition professionnelle en Ontario	naphthalene	Particles (Insoluble or Poorly Soluble) Not Otherwise Specified (PNOS) (Inhalable fraction)	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	(I) Inhalable fraction: means that size fraction of the airborne particulate deposited anywhere in the respiratory tract and collected during air sampling with a particle size-selective device that, (a) meets the ACGIH particle size-selective sampling criteria for airborne particulate matter; and (b) has the cut point of 100 µm at 50 per cent collection efficiency.
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	naphthalene	Naphthalene	10 ppm	15 ppm	Pas Disponible	TLV Basis: hemotologic effects; upper respiratory tract & eye irritation; eye damage
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	Mesitylene	Triméthyl benzène (mélange d'isomères)	25 ppm	30 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	Mesitylene	1,3,5-Trimethyl benzene	25 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	aka: Mesitylene. TLV Basis: central nervous system impairment; asthma; hematologic effects

Limites d'urgence			
Composant	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
distillates, petroleum, light, hydrotreated	140 mg/m3	1,500 mg/m3	8,900 mg/m3
naphtha petroleum, light aromatic solvent	1,200 mg/m3	6,700 mg/m3	40,000 mg/m3
2-ethylhexanol	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Heavy Aromatic Naptha	1,200 mg/m3	6,700 mg/m3	40,000 mg/m3
Xylene (mixed isomers)	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
ethylbenzene	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
1,2,4-trimethyl benzene	140 mg/m3	360 mg/m3	2,200 mg/m3
1,2,4-trimethyl benzene	Pas Disponible	Pas Disponible	480 ppm
cumène	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
naphthalene	15 ppm	83 ppm	500 ppm
Mesitylene	Pas Disponible	Pas Disponible	480 ppm

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
distillates, petroleum, light, hydrotreated	2,500 mg/m3	Pas Disponible
2-ethylhexyl nitrate	Pas Disponible	Pas Disponible
solvent naphtha petroleum, heavy aromatic	Pas Disponible	Pas Disponible
naphtha petroleum, light aromatic solvent	Pas Disponible	Pas Disponible
2-ethylhexanol	Pas Disponible	Pas Disponible
Heavy Aromatic Naptha	Pas Disponible	Pas Disponible
trimethylbenzenes	Pas Disponible	Pas Disponible
Xylene (mixed isomers)	900 ppm	Pas Disponible
ethylbenzene	800 ppm	Pas Disponible
1,2,4-trimethyl benzene	Pas Disponible	Pas Disponible
cumène	900 ppm	Pas Disponible
naphthalene	250 ppm	Pas Disponible
Mesitylene	Pas Disponible	Pas Disponible

MOPAR Premium Diesel Fuel Treatment

Banding d'exposition professionnelle

Composant	Note de la bande d'exposition professionnelle	Limite de bande d'exposition professionnelle
naphtha petroleum, light aromatic solvent	C	> 1 to ≤ 10 parts per million (ppm)
Notes:	<i>bandes d'exposition professionnelle est un processus d'attribution des produits chimiques dans des catégories spécifiques ou des bandes à partir d'une puissance de la chimie et les résultats pour la santé associés à l'exposition. La sortie de ce procédé est une bande d'exposition professionnelle (CEO), ce qui correspond à une gamme de concentrations d'exposition qui sont attendus pour protéger la santé des travailleurs.</i>	

DONNÉES SUR LES MATÉRIAUX

NOTE P: La classification comme cancérigène ne doit pas s'appliquer s'il peut être établi que la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de benzène (Einecs n° 200-753-7). Si la substance est classée comme cancérigène, la note E s'applique également. Si la substance n'est pas classée comme cancérigène, les phrases S (2-)23-24-62 doivent au moins s'appliquer. La présente note ne s'applique qu'à certaines substances complexes dérivées du pétrole reprises à l'annexe VI.

Contrôles de l'exposition

Contrôle d'ingénierie approprié	- Les employés exposés à des cancérigènes humains confirmés doivent être autorisés à faire ainsi par leur employeur et travailler dans une zone régulée. - Le travail devait être réalisé dans un système isolé tel que "boîte à gants". Les employés devraient se laver les mains et les bras après l'accomplissement du travail spécifié et avant de s'engager dans d'autres activités non associées avec le système isolé. - Dans les zones régulées, le cancérigène devrait rester stocké dans des containers fermés ou enfermé dans un système fermé, incluant des circuits de tuyauterie, avec des ports ou ouvertures fermés tant que le cancérigène est contenu à l'intérieur. - Les systèmes à cuves ouvertes sont prohibés. - Chaque opération devrait être pourvue d'une ventilation d'extraction locale afin que le mouvement de l'air soit toujours des zones de travail ordinaires vers le lieu d'opération. - L'air extrait ne devrait pas être libéré dans des zones régulées, des zones non-régulées ou dans l'environnement extérieur à moins d'être décontaminé. De l'air d'appoint propre devrait être introduit en volume suffisant pour maintenir un fonctionnement correct du système d'extraction local. - Pour les activités de maintenance et de décontamination, du personnel autorisé entrant dans la zone devrait être pourvu, et demander, de porter des vêtements imperméables propres, incluant gants, bottes et une cagoule à adduction d'air. Avant de retirer les vêtements de protection, les employés doivent subir une décontamination, puis une douche est exigée après avoir retiré les vêtements et la cagoule. - A l'exception des systèmes extérieurs, les zones régulées devraient être maintenues sous une pression négative (avec le respect des zones non-régulées). - Une ventilation locale d'extraction nécessite que de l'air d'appoint soit fourni en volumes égaux à l'air remplacé. - Les hottes de laboratoire doivent être conçues et maintenues afin d'aspirer l'air à l'intérieur à une vitesse moyenne linéaire de surface de 150 pieds/min. avec un minimum de 125 pieds / min. La conception et la construction de hotte d'aspiration nécessitent que l'insertion de n'importe quelle partie du corps de l'employé, autres que les mains et les bras, soit rendue impossible.
Protection Individuelle	
Protection des yeux/du visage.	- Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté. - Masque chimique. - Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent. NE mettez PAS des lentilles de contact.
Protection de la peau	Voir protection Main ci-dessous
Protection des mains / pieds	Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC. Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique. Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Lorsque le produit chimique est une préparation de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit donc être contrôlée avant l'application. La rupture exacte dans le temps des substances doit être obtenue auprès du fabricant des gants de protection et doit être observé lors du choix final. L'hygiène personnelle est un élément clé des soins de main efficace. Les gants ne doivent être portés sur les mains propres. Après avoir utilisé des gants, les mains doivent être lavées et séchées. L'application d'une crème hydratante non parfumée est recommandée. Convenance et la durabilité des types de gants dépend de l'utilisation. Les facteurs importants dans le choix des gants comprennent: - Fréquence et la durée de contact, - La résistance chimique du matériau du gant, - L'épaisseur du gant et - dextérité Choisir des gants testés à une norme (par exemple l'Europe EN 374, US F739, AS / NZS 2161.1 ou équivalent national). - En cas de contact prolongé ou fréquemment répété, un gant avec une classe de protection de 5 ou plus (temps de passage supérieur à 240 minutes selon la norme EN 374, AS / NZS 01/10/2161 ou équivalent national) est recommandé. - Quand un contact bref, des gants avec une classe de protection de 3 ou plus (temps de passage supérieur à 60 minutes selon la norme EN 374, AS / NZS 01/10/2161 ou équivalent national) est recommandé. - Certains types de polymères à gants sont moins touchés par le mouvement et cela doit être pris en compte lors de l'examen des gants pour une utilisation à long terme. - Les gants contaminés doivent être remplacés. Tel que défini dans la norme ASTM F-739-96 dans toutes les applications, les gants sont notés comme suit: - Excellente lorsque le temps de pénétration > 480 min - Bonne lorsque le temps de pénétration > 20 min - Juste quand le temps de pénétration < 20 min - Médiocre lorsque le matériau des gants se dégrade applications générales, des gants avec une épaisseur typiquement supérieure à 0,35 mm, il est recommandé. Il convient de souligner que l'épaisseur des gants est pas nécessairement un bon indicateur de la résistance des gants à un produit chimique spécifique, comme l'efficacité de la pénétration du gant dépendra de la composition exacte du matériau des gants. Par conséquent, le choix des gants doit également être fondée sur un examen des exigences de la tâche et la connaissance des temps révolutionnaires. Épaisseur du gant peut également varier en fonction du fabricant de gant, du type boîte à gants et le modèle de gant. Par conséquent, les données techniques du fabricant devraient toujours être pris en compte pour assurer la sélection du gant le plus approprié pour la tâche. Note: En fonction de l'activité menée, des gants d'épaisseur variable peuvent être nécessaires pour des tâches spécifiques. Par exemple: · Gants aminci (jusqu'à 0,1 mm ou moins) peuvent être nécessaires lorsque un haut degré de dextérité manuelle est nécessaire. Cependant, ces

MOPAR Premium Diesel Fuel Treatment

	gants ne sont susceptibles d'offrir une protection de courte durée et ne devraient normalement être juste pour les applications à usage unique, puis éliminés. · Gants épais (jusqu'à 3 mm ou plus) peuvent être exigés en cas d'une mécanique (ainsi que d'un produit chimique) risque à savoir où il existe un potentiel d'abrasion ou perforation Les gants ne doivent être portés sur les mains propres. Après avoir utilisé des gants, les mains doivent être lavées et séchées. L'application d'une crème hydratante non parfumée est recommandée.
Protection corporelle	Voir Autre protection ci-dessous
Autres protections	▸ Les employés travaillant avec des cancérigènes humains confirmés devraient être pourvus de, et exiger de porter des vêtements de protection propres du corps entier (tabliers, bleus de travail ou chemises à manche longues et pantalons), des sur-chaussures et des gants avant d'entrer dans une zone régulée. ▸ Les employés engagés dans des opérations de manipulation impliquant des cancérigènes devraient être pourvus de, et exiger de porter un respirateur de type filtre couvrant tout le visage avec des filtres pour les poussières, fumées et vapeurs ou des cartouches de purification d'air. Un respirateur permettant de plus hauts niveaux de protection peut être utilisé en substitution. ▸ Des douches déluges d'urgence et des fontaines de lavement de yeux, approvisionnées en eau potable, devraient être situées proches, en vue de, et sur le même niveau que les emplacements ou une exposition directe est possible. ▸ Avant chaque sortie d'une zone contenant un cancérigène confirmé, les employés devraient être exigés de retirer et laisser des vêtements et équipement de protection à point de sortie et, à la dernière sortie du jour, de placer les vêtements et équipements utilisés dans des containers étanches au point de sortie pour une décontamination ou une élimination. Les contenus de tels containers étanches doivent être identifiés par des étiquettes adéquates. Pour les activités de maintenance et de décontamination, du personnel autorisé entrant dans la zone devrait être pourvu, et demander, de porter des vêtements imperméables propres, incluant gants, bottes et une cagoule à adduction d'air. ▸ Avant de retirer les vêtements de protection, les employés doivent subir une décontamination et une douche est exigée après avoir retiré les vêtements et la cagoule. ▸ Tenue complète. ▸ Tablier en P.V.C. ▸ Crème protectrice. ▸ Crème nettoyante pour la peau. ▸ Unité de lavement des yeux.

Produit(s) recommandé(s)

INDEX DE SELECTION DES GANTS

La sélection des gants est basée sur une présentation modifiée du: **"Forsberg Clothing Performance Index"**.
L(Les)effet(s) de la (des) substance(s) suivante(s) sont prises en compte dans la sélection générée par ordinateur.
MOPAR Premium Diesel Fuel Treatment

Matériel	CPI
BUTYL	C
NEOPRENE	C
NITRILE	C
PVA	C
TEFLON	C
VITON	C

* CPI - Index de Performance Chemwatch
A: Meilleure Sélection
B: Satisfaisant ; peut se dégrader après 4 heures d'immersion continue.
C: Choix Pauvre ou Dangereux pour d'autre qu'une immersion à court terme.
REMARQUE: Comme une série de facteurs influenceront la performance actuelle des gants, une sélection finale doit être basée sur l'observation détaillée -
* Quand les gants doivent être utilisés sur une base à court terme, peu fréquente ou temporaire, les facteurs tels que le 'touché' ou la commodité (e.g. disponibilité), peuvent orienter le choix des gants qui peuvent être sinon inadaptés suite à une utilisation à long terme ou fréquente. Un médecin qualifié devrait être consulté.

Protection respiratoire

Filtre de type A de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Dans le cas où la concentration en gaz/particules en suspension dans la zone respirable approche ou excède "le standard d'exposition" (ou SE), une protection respiratoire est requise.
Le degrés de protection varie avec le type de couverture du masque et la classe du filtre ; la nature de la protection varie en fonction du type de filtre.

Facteur de protection	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral	Masque à adduction d'air
10 x ES	A-AUS	-	A-PAPR-AUS
50 x ES	-	A-AUS	-
100 x ES	-	A-2	A-PAPR-2 ^

^ - Intégral

Les masques à cartouches ne doivent jamais être utilisés pour entrer en urgence dans une zone ou entrer dans des zones à concentration inconnue de vapeur ou de teneur en oxygène. Le porteur doit être averti de quitter immédiatement la zone contaminée en cas de détection d'une odeur à travers le respirateur. L'odeur peut indiquer que le masque ne fonctionne pas convenablement, que la concentration en vapeur est trop élevée ou que le masque n'est pas convenablement ajusté. En raison de ces contraintes, seule une utilisation restreinte des masques à cartouches est considérée comme appropriée.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Ambre clair à ambre		
État Physique	liquide	Densité relative (l'eau = 1)	0.853
Odeur	Aromatique. Odeur de pétrole.	Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-allumage (°C)	Pas Disponible
pH (comme fourni)	Pas Disponible	Température de décomposition	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (° C)	Pas Disponible	Viscosité (cSt)	Pas Disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	Pas Disponible	Poids Moléculaire (g/mol)	Pas Disponible
Point d'éclair (°C)	75	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Pas Disponible	Propriétés explosives	Pas Disponible

Inflamabilité	Combustible.	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	Pas Disponible	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Pas Disponible	Composé volatile (%vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	Groupe du Gaz	Pas Disponible
hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau.	pH en solution (Pas Disponible%)	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	VOC g/L	Pas Disponible

SECTION 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	Voir section 7
Stabilité chimique	- Présence de matériaux incompatibles. - Le produit est considéré stable. - Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.
Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7
Conditions à éviter	Voir section 7
Matières incompatibles	Voir section 7
Produits de décomposition dangereux	Voir Section 5

SECTION 11 Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Inhalé	Le produit n'est pas censé produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire (tels que classifiées par les directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnel.
Ingestion	Une ingestion du liquide peut causer une aspiration dans les poumons avec le risque d'une pneumonie chimique ; des conséquences graves peuvent s'ensuivre. (ICSC13733) Le produit N'A PAS ETE classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est du au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains. Le produit peut néanmoins être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents. Les définitions actuelles de substances nocives et toxiques sont généralement basées sur des doses provoquant la mortalité plutôt que sur les doses provoquant la morbidité (maladie, états-infectieux). Les inconforts des voies gastro-intestinales peuvent provoquer des nausées et des vomissements. Dans un environnement normal, l'ingestion de quantités insignifiantes n'est pas connue comme cause de soucis.
Contact avec la peau	Un contact de la peau n'est pas connu pour avoir des effets nocifs sur la santé (classifié comme tel par la directive CE); le produit peut néanmoins produire des dommages sur la santé après une entrée par des blessures, des lésions ou des abrasions. Il existe des preuves limitées, ou l'expérience pratique prédit, que le matériau produit une inflammation de la peau chez un nombre substantiel d'individus à la suite d'un contact direct, et / ou produit une inflammation significative lorsqu'il est appliqué sur la peau saine et intacte des animaux, pendant jusqu'à quatre heures, une telle inflammation étant présente vingt-quatre heures ou plus après la fin de la période d'exposition. Une irritation cutanée peut également être présente après une exposition prolongée ou répétée; cela peut entraîner une forme de dermatite de contact (non allergique). La dermatite est souvent caractérisée par une rougeur cutanée (érythème) et un gonflement (œdème) qui peuvent évoluer vers des cloques (vésiculation), une desquamation et un épaississement de l'épiderme. Au niveau microscopique, il peut y avoir un œdème intercellulaire de la couche spongieuse de la peau (spongieuse) et un œdème intracellulaire de l'épiderme. Le coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit. Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.
Yeux	Bien que le liquide ne soit pas reconnu comme irritant (classifié ainsi par la directive CE), un contact direct avec les yeux peut provoquer des désagréments passagers caractérisé par des pleurs ou des rougeurs de la conjonctivite (comme pour des brûlures dues au vent).
Chronique	Sur la base, principalement, d expérimentations animales, le produit peut être considéré comme cancérigène pour les humains. Il y a suffisamment de preuve pour étayer une forte présomption qu une exposition du produit sur un humain puisse engendrer un cancer sur la base de : - études animales appropriées à long terme, - d autres informations pertinentes.

MOPAR Premium Diesel Fuel Treatment	TOXICITÉ	IRRITATION
	Pas Disponible	Pas Disponible
distillates, petroleum, light, hydrotreated	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (lapin) LD50: >2000 mg/kg ^[2]	Peau: effet nocif observé (irritant) ^[1]
	Inhalation(Rat) LC50; >4.3 mg/l4h ^[1]	Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]
2-ethylhexyl nitrate	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (rat) LD50: >4820 mg/kg ^[2]	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]

	Inhalation(Rat) LC50; >4.6 mg/kg/1h.[2]	Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant)[1]
	Oral(Rat) LD50; >9640 mg/kg[2]	
	Oral(Rat) LD50; 7500 mg/kg[2]	
solvent naphtha petroleum, heavy aromatic	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermiquel (lapin) LD50: >3160 mg/kg[2]	Eye (rabbit): Irritating
	Oral(Rat) LD50; 3200 mg/kg[2]	Peau: effet nocif observé (irritant)[1]
		Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant)[1]
naphtha petroleum, light aromatic solvent	TOXICITÉ	IRRITATION
	Inhalation(Rat) LC50; >3670 ppm/8 h *[2]	Peau: effet nocif observé (irritant)[1]
	Oral(Rat) LD50; >5000 mg/kg *[2]	Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant)[1]
2-ethylhexanol	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermiquel (lapin) LD50: 1970 mg/kg[2]	Eye (rabbit): 20 mg/24h - moderate
	Oral(Rat) LD50; 2049 mg/kg[2]	Eye (rabbit): 4.17 mg - SEVERE
		Peau: effet nocif observé (irritant)[1]
		Skin (rabbit): 415 mg (open)-mild
		Skin (rabbit): 500 mg/24h-moderate
		Yeux: effet nocif observé (irritant)[1]
Heavy Aromatic Naptha	TOXICITÉ	IRRITATION
	Inhalation(Rat) LC50; >3670 ppm/8 h *[2]	Peau: effet nocif observé (irritant)[1]
	Oral(Rat) LD50; >5000 mg/kg *[2]	Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant)[1]
trimethylbenzenes	TOXICITÉ	IRRITATION
	Oral(Rat) LD50; 8970 mg/kg[2]	Eye (rabbit): 500 mg/24h - mild
		Skin (rabbit): 500 mg/24h-moderate
Xylene (mixed isomers)	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermiquel (lapin) LD50: >1700 mg/kg[2]	Peau: effet nocif observé (irritant)[1]
	Inhalation(Rat) LC50; 5000 ppm4h[2]	Yeux: effet nocif observé (irritant)[1]
	Oral(Souris) LD50; 2119 mg/kg[2]	
ethylbenzene	TOXICITÉ	IRRITATION
	100 ppm/8h[2]	Eye (rabbit): 500 mg - SEVERE
	Dermiquel (lapin) LD50: 17800 mg/kg[2]	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant)[1]
	Inhalation (rat):LC: 4000 ppm/4h[2]	Skin (rabbit): 15 mg/24h mild
	Inhalation (rat):LCLo: 4000 ppm/4h[2]	Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant)[1]
	Intraperitoneal (mouse) LD50: 2642 mg/kg[2]	
1,2,4-trimethyl benzene	Oral(Rat) LD50; 3500 mg/kg[2]	
	TOXICITÉ	IRRITATION
cumène	Inhalation(Rat) LC50; 18000 mg/m3/4h[2]	Pas Disponible
	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermiquel (lapin) LD50: 2000 mg/kg[2]	Eye (rabbit): 500 mg/24h mild
	Inhalation(Rat) LC50; 39 mg/L4h[2]	Eye (rabbit): 86 mg mild
	Oral(Rat) LD50; 1400 mg/kg[2]	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant)[1]
		Skin (rabbit): 10 mg/24h mild
		Skin (rabbit):100 mg/24h moderate
naphthalene		Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant)[1]
	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (rat) LD50: >2500 mg/kg[2]	Eye (rabbit): 100 mg - mild
	Oral (child) LDLo: 100 mg/kg[2]	Skin (rabbit):495 mg (open) - mild
	Oral(Rat) LD50; 490 mg/kg[2]	
	Unrep. (human) LDLo: 29 mg/kg[2]	
	Unrep. (man) LDLo: 74 mg/kg[2]	

MOPAR Premium Diesel Fuel Treatment

Mesitylene	TOXICITÉ	IRRITATION
	10 ppm ^[2]	Eye (rabbit): 500 mg/24h mild
	Inhalation(Rat) LC50; 24000 mg/m3/4h ^[2]	Peau: effet nocif observé (irritant) ^[1]
		Skin (rabbit): 20 mg/24h moderate
		Yeux: effet nocif observé (irritant) ^[1]

Légende: 1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de -. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques

distillates, petroleum, light, hydrotreated	Aucune donnée toxicologique aiguë significative n'a été identifiée lors de la recherche bibliographique.
ethylbenzene	REMARQUE : il a été montré que la substance est un mutagène dans au moins un test, ou qu'elle appartient à une famille de produits chimiques engendrant des dommages ou des modifications à l'ADN cellulaire.
solvent naphtha petroleum, heavy aromatic & naphtha petroleum, light aromatic solvent & Heavy Aromatic Naptha	Pour le pétrole : Ce produit contient du benzène, qui peut causer la leucémie myéloïde aiguë, et le n-hexane, qui peut être métabolisé en composés qui sont toxiques pour le système nerveux. Ce produit contient du toluène, et des tests sur animaux semblent indiquer que des concentrations élevées de toluène conduisent à une perte d'ouïe. Ce produit contient de l'éthyle, du benzène et de la naphthalène, des substances à partir desquelles des tests sur animaux ont montré qu'il existait des liens avec la formation de tumeurs. Potentiel cancérigène : Des tests sur animaux montrent que l'inhalation de pétrole cause des tumeurs du foie et des reins : ces résultats ne sont toutefois pas considérés comme applicables chez l'homme. Potentiel mutagène : La plupart des études concernant l'essence ont obtenu des résultats négatifs quant à la mutagénicité, y compris toutes les études récentes sur des sujets humains vivants (tels que le personnel des stations à essence). Reprotoxicité : Les tests sur animaux montrent que des concentrations élevées de toluène (>0,1%) peuvent provoquer des effets sur le développement de l'enfant, tels qu'un poids réduit à la naissance et des risques de toxicité pour le système nerveux chez le fœtus. D'autres études n'ont décelé aucun effet adverse sur le fœtus. Effets sur la santé humaine : Des contacts prolongés ou répétés peuvent causer un dégraissage de la peau qui peut conduire à une inflammation cutanée et rendre la peau plus vulnérable aux irritations et fragile à la pénétration par d'autres substances. Des tests sur animaux montrent que l'exposition à l'essence au cours de toute une vie peut causer le cancer du rein, mais l'applicabilité de ces résultats chez l'homme reste discutable.
naphtha petroleum, light aromatic solvent & Heavy Aromatic Naptha trimethylbenzenes & 1,2,4-trimethyl benzene & Mesitylene	Pour les triméthylbenzènes : L'absorption de 1,2,4-triméthylbenzène se produit en cas d'exposition par ingestion, inhalation ou contact cutané. Sur le lieu de travail, l'inhalation et le contact cutané constituent les voies d'absorption les plus importantes : les effets toxiques sur tout l'organisme à partir d'une absorption cutanée ont peu de chance de se produire car l'irritation cutanée provoquée par le produit chimique entraîne généralement une élimination rapide. La substance est liposoluble et peut s'accumuler dans les tissus graisseux. La substance s'attache également aux globules rouges dans la circulation sanguine. Elle est éliminée du corps par l'expiration et l'urine. Toxicité aiguë : Un contact direct avec du 1,2,4-triméthylbenzène liquide est irritant pour la peau, et respirer les vapeurs est irritant pour les voies respiratoires et provoque une inflammation des poumons. L'inhalation de fortes concentrations de la vapeur chimique provoque maux de tête, fatigue et somnolence. Chez l'homme, le 1,2,4-triméthylbenzène liquide est irritant pour la peau et l'inhalation de sa vapeur entraîne la pneumonie chimique. Un contact direct avec la peau entraîne la dilatation des vaisseaux sanguins, des rougeurs et des irritations. Toxicité pour le système nerveux : Le 1,2,4-triméthylbenzène provoque une dépression du système nerveux central. L'exposition à des mélanges de solvants sur le lieu de travail contenant le produit chimique entraîne maux de tête, fatigue, nervosité et somnolence. Toxicité chronique / subaiguë : L'exposition à long terme aux solvants contenant du 1,2,4-triméthylbenzène peut entraîner nervosité, tensions et inflammation des bronches. Les peintres qui ont travaillé pendant plusieurs années avec un solvant contenant 50% de 1,2,4-triméthylbenzène et 30% de 1,3,5-triméthylbenzène ont montré de la nervosité, des tensions et de l'anxiété, des bronchites asthmatiques, de l'anémie et des modifications dans la coagulation du sang : les effets sur le système sanguin pourraient avoir été causés par des traces de quantités de benzène. Les tests sur animaux ont montré que l'inhalation de triméthylbenzènes pouvait altérer la formule sanguine, avec réduction des lymphocytes et augmentation des polynucléaires. Toxicité génétique : Les tests sur animaux ne montrent pas que la fraction C9 provoque des mutations ou des aberrations chromosomiques. Reprotoxicité / Toxicité pour le développement prénatal : Les essais sur animaux montrent que la fraction C9 du 1,2,4-triméthylbenzène entraîne de la reprotoxicité.
2-ethylhexanol & trimethylbenzenes & 1,2,4-trimethyl benzene & CUMÈNE & Mesitylene	Des symptômes de type asthmatique peuvent persister pendant des mois, voire des années, après la fin de l'exposition à la substance. Cela peut être dû à un état non allergique connu sous le nom de syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes (syndrome de Brooks) qui peut survenir à la suite d'une exposition à des niveaux élevés de composé très irritant. Les principaux critères de diagnostic du syndrome de Brooks comprennent l'absence de maladie respiratoire antérieure, chez un individu non atopique, avec apparition soudaine de symptômes persistants de type asthmatique dans les minutes ou les heures suivant une exposition documentée à l'irritant. Un schéma de flux d'air réversible, sur spirométrie, avec la présence d'une hyperréactivité bronchique modérée à sévère sur le test de provocation à la méthacholine et l'absence d'inflammation lymphocytaire minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères de diagnostic du syndrome de Brooks. Le syndrome de Brooks (ou l'asthme) à la suite d'une inhalation irritante est un trouble peu fréquent dont les taux sont liés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante. La bronchite industrielle, en revanche, est un trouble qui survient à la suite d'une exposition due à de fortes concentrations de substance irritante (souvent de nature particulaire) et qui est complètement réversible après la fin de l'exposition. Ce trouble est caractérisé par une dyspnée, une toux et une production de mucus.
2-ethylhexanol & ethylbenzene	Le produit peut produire une importante irritation des yeux provoquant une inflammation importante. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites.
2-ethylhexanol & trimethylbenzenes & ethylbenzene & CUMÈNE & naphthalene & Mesitylene	Le produit peut causer une irritation de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écailles et un épaississement de la peau.
trimethylbenzenes & naphthalene & Mesitylene	Le produit peut être irritant pour les yeux, un contact prolongé causant une inflammation. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites.
ethylbenzene & CUMÈNE & naphthalene	AVERTISSEMENT : Cette substance a été classée par l'IARC comme appartenant au Groupe 2B : Possible cancérigène pour les humains.

toxicité aiguë	✗	Cancérogénicité	✓
Irritation / corrosion	✗	reproducteur	✗
Lésions oculaires graves / irritation	✗	STOT - exposition unique	✗
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	✗	STOT - exposition répétée	✗

MOPAR Premium Diesel Fuel Treatment

Mutagénéité ✖

risque d'aspiration ✔

Légende: ✖ – Les données pas disponibles ou ne remplit pas les critères de classification
✔ – Données nécessaires à la classification disponible

SECTION 12 Informations écologiques

Toxicité

MOPAR Premium Diesel Fuel Treatment	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
distillates, petroleum, light, hydrotreated	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	NOEC(ECx)	3072h	Poisson	1mg/l	1
2-ethylhexyl nitrate	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	1.57mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	>12.6mg/l	2
	EC10(ECx)	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	0.76mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	2mg/l	2
solvent naphtha petroleum, heavy aromatic	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50(ECx)	48h	crustacés	0.95mg/l	1
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	<1mg/l	1
	EC50	48h	crustacés	0.95mg/l	1
	LC50	96h	Poisson	2-5mg/l	Pas Disponible
	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	1mg/l	2
naphtha petroleum, light aromatic solvent	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	64mg/l	2
	NOEC(ECx)	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	1mg/l	1
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	19mg/l	1
	EC50	48h	crustacés	6.14mg/l	1
2-ethylhexanol	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	11.5mg/l	1
	EC50	48h	crustacés	39mg/l	1
	EC10(ECx)	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	3.2mg/l	1
	LC50	96h	Poisson	>7.5mg/l	2
Heavy Aromatic Naptha	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	64mg/l	2
	NOEC(ECx)	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	1mg/l	1
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	19mg/l	1
	EC50	48h	crustacés	6.14mg/l	1
trimethylbenzenes	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Xylene (mixed isomers)	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	4.6mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	1.8mg/l	2
	NOEC(ECx)	73h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	0.44mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	2.6mg/l	2
ethylbenzene	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	4.6mg/l	1
	EC50	48h	crustacés	1.37-4.4mg/l	4
	NOEC(ECx)	720h	Poisson	0.381mg/L	4
	LC50	96h	Poisson	3.381-4.075mg/L	4
	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	3.6mg/l	2

MOPAR Premium Diesel Fuel Treatment

1,2,4-trimethyl benzene	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	BCF	1344h	Poisson	31-207	7
	EC50(ECx)	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	2.356mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	ca.6.14mg/l	1
	LC50	96h	Poisson	3.41mg/l	2
	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	2.356mg/l	2
cumène	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	NOEC(ECx)	96h	crustacés	0.4mg/l	1
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	1.29mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	4mg/l	1
	LC50	96h	Poisson	2.7mg/l	2
naphthalene	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	48h	crustacés	1.09-3.4mg/l	4
	LC50	96h	Poisson	0.51mg/l	4
	BCF	1344h	Poisson	23-146	7
	NOEC(ECx)	48h	Poisson	0.013mg/L	4
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	~0.4~0.5mg/l	2
Mesitylene	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	BCF	1680h	Poisson	23-342	7
	EC50	48h	crustacés	13mg/L	5
	NOEC(ECx)	384h	crustacés	0.257mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	5.216mg/l	2
	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	3.084mg/l	2
Légende: Extrait de 1. Donnees de toxicite de IUCLID 2. Substances enregistrees par ECHA en Europe - informations ecotoxicologiques - Toxicite aquatique 4. Base de donnees ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des Etats-Unis- Donnees de toxicite aquatique 5. Donnees d'evaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Donnees de bioconcentration 7. METI (Japon) - Donnees de bioconcentration					

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: Air
2-ethylhexanol	BAS	BAS
Xylene (mixed isomers)	HAUT (La demi-vie = 360 journées)	BAS (La demi-vie = 1.83 journées)
ethylbenzene	HAUT (La demi-vie = 228 journées)	BAS (La demi-vie = 3.57 journées)
1,2,4-trimethyl benzene	BAS (La demi-vie = 56 journées)	BAS (La demi-vie = 0.67 journées)
cumène	HAUT	HAUT
naphthalene	HAUT (La demi-vie = 258 journées)	BAS (La demi-vie = 1.23 journées)
Mesitylene	HAUT	HAUT

Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
distillates, petroleum, light, hydrotreated	BAS (BCF = 159)
solvent naphtha petroleum, heavy aromatic	BAS (BCF = 159)
2-ethylhexanol	BAS (BCF = 27)
Xylene (mixed isomers)	MOYEN (BCF = 740)
ethylbenzene	BAS (BCF = 79.43)
1,2,4-trimethyl benzene	BAS (BCF = 275)
cumène	BAS (BCF = 35.5)
naphthalene	HAUT (BCF = 18000)
Mesitylene	BAS (BCF = 342)

Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
2-ethylhexanol	BAS (KOC = 26.01)
ethylbenzene	BAS (KOC = 517.8)
1,2,4-trimethyl benzene	BAS (KOC = 717.6)
cumène	BAS (KOC = 817.2)

MOPAR Premium Diesel Fuel Treatment

Composant	Mobilité
naphthalene	BAS (KOC = 1837)
Mesitylene	BAS (KOC = 703)

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Elimination du produit / emballage	▸ Les conteneurs peuvent encore présenter un danger / danger chimique lorsqu'ils sont vides. ▸ Retourner au fournisseur pour réutilisation / recyclage si possible.
	Autrement: ▸ Si le conteneur ne peut pas être nettoyé suffisamment bien pour garantir qu'il ne reste pas de résidus ou si le conteneur ne peut pas être utilisé pour stocker le même produit, perforer les conteneurs pour éviter leur réutilisation et les enfouir dans une décharge autorisée. ▸ Dans la mesure du possible, conservez les avertissements sur l'étiquette et la FDS et respectez toutes les notifications relatives au produit. Les législations concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent être différentes suivant les pays, régions ou/ou territoires. Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve. Dans des cas particuliers, certains déchets doivent faire l'objet d'un suivi. Une hiérarchisation des contrôles semble être une méthode commune - l'utilisateur doit étudier : ▸ La réduction, ▸ La réutilisation ▸ Le recyclage ▸ L'élimination (si tout le reste a échoué) Ce produit peut être recyclé s'il n'a pas été utilisé ou s'il n'a pas été contaminé de manière à le rendre impropre à l'utilisation prévue pour celui-ci. S'il a été contaminé, il peut être possible de récupérer le produit par filtrage, distillation ou par d'autres moyens. Les considérations sur la durée de conservation doivent également être prises en compte lors de la prise de décision de ce type. Remarquer que les propriétés du produit peuvent changer lors de son utilisation, et qu'un recyclage ou une réutilisation n'est pas toujours possible. NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau. Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination. Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en compte de manière prioritaire. En cas de doute, contacter l'autorité responsable. ▸ Recycler autant que possible ou consulter le fabricant pour les options de recyclages. ▸ Consulter l'Autorité de régulation des décharges pour un traitement. ▸ Enterrer ou incinérer le résidu dans un lieu approuvé. ▸ Recycler les containers si possible, sinon les traiter dans un lieu approuvé.

SECTION 14 Informations relatives au transport

Etiquettes nécessaires

Polluant marin	aucun
----------------	-------

Transport terrestre (TDG): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans Objet

Transport en vrac conformément à l'annexe V et MARPOL Code IMSBC

Nom du produit	Grouper
distillates, petroleum, light, hydrotreated	Pas Disponible
2-ethylhexyl nitrate	Pas Disponible
solvent naphtha petroleum, heavy aromatic	Pas Disponible
naphtha petroleum, light aromatic solvent	Pas Disponible
2-ethylhexanol	Pas Disponible
Heavy Aromatic Naptha	Pas Disponible
trimethylbenzenes	Pas Disponible
Xylene (mixed isomers)	Pas Disponible
ethylbenzene	Pas Disponible
1,2,4-trimethyl benzene	Pas Disponible
cumène	Pas Disponible
naphthalene	Pas Disponible
Mesitylene	Pas Disponible

Transport en vrac conformément aux dispositions du Code ICG

Nom du produit	Type de navire
distillates, petroleum, light, hydrotreated	Pas Disponible
2-ethylhexyl nitrate	Pas Disponible

Nom du produit	Type de navire
solvent naphtha petroleum, heavy aromatic	Pas Disponible
naphtha petroleum, light aromatic solvent	Pas Disponible
2-ethylhexanol	Pas Disponible
Heavy Aromatic Naptha	Pas Disponible
trimethylbenzenes	Pas Disponible
Xylene (mixed isomers)	Pas Disponible
ethylbenzene	Pas Disponible
1,2,4-trimethyl benzene	Pas Disponible
cumène	Pas Disponible
naphthalene	Pas Disponible
Mesitylene	Pas Disponible

SECTION 15 Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient toutes les informations requises par le Règlement sur les produits dangereux.

distillates, petroleum, light, hydrotreated Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC	Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) - Agents classés par les monographies du CIRC - Groupe 1: cancérogènes pour l'homme
Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS	Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants
Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)	Service d'index toxicologique du Canada - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail - SIMDUT SGH

2-ethylhexyl nitrate Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC	Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)
Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS	Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) - Agents classés par les monographies du CIRC - Groupe 2A: Probablement cancérigène pour l'homme

solvent naphtha petroleum, heavy aromatic Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC	Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)
Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS	

naphtha petroleum, light aromatic solvent Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC	Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants
Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS	Service d'index toxicologique du Canada - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail - SIMDUT SGH
Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)	

2-ethylhexanol Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS	Service d'index toxicologique du Canada - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail - SIMDUT SGH
Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)	

Heavy Aromatic Naptha Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC	Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants
Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS	Service d'index toxicologique du Canada - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail - SIMDUT SGH
Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)	

trimethylbenzenes Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS	Service d'index toxicologique du Canada - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail - SIMDUT SGH
Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)	

Xylene (mixed isomers) Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC	Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)
Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS	Service d'index toxicologique du Canada - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail - SIMDUT SGH

ethylbenzene Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC	Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) - Agents classés par les monographies du CIRC - Groupe 2B: Peut-être cancérigène pour l'homme
Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS	Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants
Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)	Service d'index toxicologique du Canada - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail - SIMDUT SGH

1,2,4-trimethyl benzene Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS	Service d'index toxicologique du Canada - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail - SIMDUT SGH
Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)	

cumène Est disponible dans les textes réglementaires suivants

MOPAR Premium Diesel Fuel Treatment

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC
Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS
Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) - Agents classés par les monographies du CIRC - Groupe 2B: Peut-être cancérigène pour l'homme
Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants
Service d'index toxicologique du Canada - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail - SIMDUT SGH

naphthalene Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC
Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS
Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)
Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) - Agents classés par les monographies du CIRC - Groupe 2B: Peut-être cancérigène pour l'homme

Liste internationale OMS de la limite proposée d'exposition professionnelle (VLEP) Les valeurs pour les nanomatériaux manufacturés (MNMS)
Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants
Service d'index toxicologique du Canada - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail - SIMDUT SGH

Mesitylene Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS
Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

Service d'index toxicologique du Canada - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail - SIMDUT SGH

état de l'inventaire national

Inventaire national	Statut
Australie - AIIIC / Australie non-utilisation industrielle	Oui
Canada - DSL	Oui
Canada - NDSL	Non (distillates, petroleum, light, hydrotreated; 2-ethylhexyl nitrate; solvant naphtha petroleum, heavy aromatic; naphtha petroleum, light aromatic solvent; 2-ethylhexanol; Heavy Aromatic Naptha; trimethylbenzenes; Xylene (mixed isomers); ethylbenzene; 1,2,4-trimethyl benzene; cumène; naphthalene; Mesitylene)
Chine - IECSC	Oui
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Oui
Japon - ENCS	Oui
Corée - KECI	Oui
New Zealand - NZIoC	Oui
Philippines - PICCS	Oui
É.-U.A. - TSCA	Oui
Taiwan - TCSI	Oui
Mexico - INSQ	Non (2-ethylhexyl nitrate)
Vietnam - NCI	Oui
Russie - FBEPH	Oui
Légende:	<i>Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients répertoriés dans le CAS ne figurent pas dans l'inventaire. Ces ingrédients peuvent être exemptés ou devront être enregistrés.</i>

SECTION 16 Autres informations

date de révision	09/21/2022
date initiale	08/04/2022

Résumé de la version SDS

Version	Date de mise à jour	Sections mises à jour
2.11	09/21/2022	Ingrédients, prénom

autres informations

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Définitions et abréviations

- PC—TWA: Concentration admissible - Moyenne pondérée dans le temps
- PC—STEL: Concentration admissible - Limite d'exposition à court terme
- IARC: Centre international de recherche sur le cancer
- ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
- STEL: Limite d'exposition à court terme
- TEEL: Limite d'exposition d'urgence temporaire.
- IDLH: Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé
- ES: Norme d'exposition
- OSF: Facteur de sécurité contre les odeurs
- NOAEL: Niveau sans effet indésirable observé
- LOAEL: Niveau le plus bas d'effets indésirables observés
- TLV: valeur limite du seuil
- LOD: Limite de détection
- OTV: Valeur seuil de l'odeur
- BCF: Facteurs de bioconcentration
- BEI: Indice d'exposition biologique

MOPAR Premium Diesel Fuel Treatment

- ▶ AIC: Inventaire australien des produits chimiques industriels
- ▶ DSL: Liste des substances domestiques
- ▶ NDSL: Liste des substances non domestiques
- ▶ IECSC: Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
- ▶ EINECS: Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes
- ▶ ELINCS: Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées
- ▶ NLP: Non plus des polymères
- ▶ ENCS: Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles
- ▶ KECI: Inventaire coréen des produits chimiques existants
- ▶ NZIoC: Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
- ▶ PICCS: Inventaire philippin des produits et substances chimiques
- ▶ TSCA: loi sur le contrôle des substances toxiques
- ▶ TCSI: Inventaire des substances chimiques de Taïwan
- ▶ INSQ: Inventaire national des substances chimiques
- ▶ NCI: Inventaire national des produits chimiques
- ▶ FBEPH: Registre russe des substances chimiques et biologiques potentiellement dangereuses

Alimenté par AuthorITe, de Chemwatch.